



BULLETIN INFO

Au sommaire :

- Randonnée printemps 2008
- AGA mai 2007
- L'Association et le BAPE
- Exécutif et mandat
- Plan de développement
- Soirée bénéfique & barbecue
- Forêts et sentiers
- Contactez-nous

Mandat de l'Association du mont O'Brien:

- préserver le milieu naturel du territoire du mont O'Brien en protégeant la richesse de sa faune et de sa flore ; et
- ouvrir l'accès à ce territoire de forêts, de monts, de lacs et de rivières en offrant des activités éducatives et récréotouristiques

À noter : le site Web www.montobrien.com ne représente pas l'Association du mont O'Brien.

Un nouveau site Web est en construction.

L'adhésion familiale annuelle devra être augmentée à 20 \$ en 2008 pour recouvrir le coût de l'assurance-responsabilité. Votre adhésion vous permet d'accéder à ces 25 milles carrés de magnifiques forêts publiques. Elle démontre aussi de votre soutien au projet de préservation de ces terres pour les générations futures.

PARTICIPEZ À NOTRE RANDONNÉE DU DÉBUT DU PRINTEMPS !

Le samedi 10 mai 2008

9 h – 13 h

Point de rencontre : la barrière du mont O'Brien, route 301, à 5 km à l'ouest du village de Danford Lake

Le 10 mai sera un jour propice à la randonnée : les premières mouches noires ne seront pas encore sorties, et nous pourrons profiter davantage du soleil à cause de l'absence de feuillage. Le 10 mai, c'est aussi le moment où fleurissent les fleurs printanières et les éphémères : érythron d'Amérique, Claytonie de Virginie, trille, campanule, polygala, caulophylle faux-pigamon, amélanchier, dirca des marais, violette.... Amenez des amis, ils seront les bienvenus.

La montée du versant *nord* (sentier Mary Haydon) et la descente du versant *est* du mont O'Brien prennent environ 3 h 30 (distance totale de 7 km, avec quelques pentes escarpées). Portez des vêtements appropriés et de bonnes chaussures de randonnée. Amenez de l'eau, une crème solaire, un chapeau et une collation. Il n'est pas permis d'amener un chien à cette randonnée.



Pour vous inscrire à la randonnée, contactez Jennifer Heeney au 819-467-3087 ou par courriel (mary.francis-007@hotmail.com)

Compte rendu de l'AGA de mai 2007

L'Association du mont O'Brien a tenu son Assemblée générale de 2007 le 20 mai à la Salle Bethany de Danford Lake. Une trentaine de personnes assistaient à cette assemblée, présidée par John McDonnell, directeur exécutif de la Réserve écologique La Forêt-la-Blanche située près de Mayo, Québec. Près de vingt nouveaux membres se sont joints à nous à cette occasion.



Bertha et Chris Kirby accueillant de nouveaux membres

Quatre membres de l'exécutif ont démissionné : Allen Noel, président ; John Noel, secrétaire ; Joe Jamison, trésorier et Ellis Adams, membre associé. Tous étaient des bénévoles très dévoués qui, année après année, ont consacré une grande partie de leur temps personnel à l'Association, notamment à organiser la Randonnée familiale de l'Action de grâce. L'Association leur est très reconnaissante de ce dévouement, et nous espérons qu'ils poursuivront leur engagement. Continuent de siéger à l'exécutif : Charlene Scharf, représentant le Conseil municipal, Lindsay Peck et Paula Armstrong, élus en 2006 pour deux ans.

À cette AGA, nous pensions que l'exécutif pouvait avoir 11 membres élus. Nous avons donc élu neuf nouveaux membres (dans l'ordre, d'après les notes prises par John Noel et Pam Miles) : Roy Peck, Harold Emery, Renato Livinal, Ralph Lafleur, Stacy Molyneaux, Jennifer Heeney, Jan McCambley, Jason Emery et Stephanie Milford. En septembre, cependant, nous avons appris que, selon les termes de notre Charte, seuls 7 membres peuvent siéger à l'exécutif et que ce chiffre ne peut pas être changé à une AGA ni par une résolution de l'exécutif. C'est pourquoi, en octobre, nous avons reconnu seulement les quatre premiers membres de l'exécutif élus. (Nous reviendrons sur ce point plus loin.)

Lors de sa première réunion, le 27 mai, l'exécutif nomma Renato Livinal président, Jennifer Heeney vice-présidente, Roy Peck trésorier et Stephanie Milford secrétaire.

Vote sur le projet de mégadépotoir

Dans notre Bulletin Info du printemps, nous demandions à nos membres de se prononcer par vote sur le projet d'établissement d'un mégadépotoir à Danford Lake sur des terres publiques à 6 km à l'ouest-nord-ouest du mont O'Brien. Les résultats du vote furent annoncés à l'AGA : des 107 votes reçus, 5 étaient pour la neutralité, 0 étaient en faveur du projet et 102 étaient contre. Nous avons donc soumis un mémoire au BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) en juin.

Les conclusions de la Commission du BAPE



Préparation du mémoire du BAPE au restaurant Lachapelle de Kazabazua, le 2 juin : Stéphanie Milford, Pam Miles et Jennifer Heeney.

Le 15 juin 2007, l'Association du mont O'Brien fit une présentation formelle aux audiences du BAPE, organisées par le ministère québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Pam Miles a fait état de l'opposition de l'Association au projet de mégadépotoir et de son appui aux nouvelles technologies de gestion des matières résiduelles.

Nous avons soumis un mémoire formel à la Commission, relatant l'histoire de l'Association et décrivant notre position contre ce projet. Pour lire notre mémoire, ainsi que ceux du Pontiac Environmental Protection (PEP), Renato Livinal, Roy et Irma Peck, Jan McCambley et de bien d'autres, visitez le site BAPE www.bape.gouv.qc.ca

Le Rapport de la Commission a été rendu public en septembre. Elle concluait que le projet de mégadépotoir n'était pas la meilleure solution au problème de gestion des déchets de la Région de l'Outaouais.



--Quelques instants avant le début de l'AGA: moment d'hésitation entre le Hall des pompiers et la Salle Bethany, où nous avons pu finalement tenir notre AGA (merci, Irma !)

Résoudre les problèmes de l'exécutif et remplir notre mandat

Les membres de l'exécutif de l'Association du mont O'Brien sont Lindsay Peck, Jennifer Heeney, Paula Armstrong, Charlene Scharf, Renato Livinal et Ralph Lafleur. La situation au niveau de l'exécutif n'a pu être clarifiée qu'en octobre.

La Charte de l'Association, enregistrée auprès du gouvernement du Québec, stipule que son conseil exécutif a 7 membres. À l'Assemblée générale annuelle (AGA) de mai dernier, le représentant du conseil municipal (Charlene Scharf) avait déjà été élu, et deux anciens membres de l'exécutif (Lindsay Peck et Paula Armstrong) poursuivaient leur mandat de deux ans, débuté en 2006. Autrement dit, seuls 4 nouveaux membres de l'exécutif pouvaient être élus. Ils le furent dans l'ordre suivant : Roy Peck, Harold Emery, Renato Livinal et Ralph Lafleur. Cinq (5) autres personnes ont, par erreur, été élues ensuite pour siéger à l'exécutif, parce que nous pensions, à tort, que l'exécutif pouvait avoir 12 membres.

C'est lorsque nous avons obtenu une copie de notre Charte, en septembre, que nous avons compris qu'un trop grand nombre de personnes avaient été élu pour former l'exécutif. Nous savions également qu'il y avait eu des problèmes au niveau de la conduite des réunions de l'exécutif et que nous avions besoin de conseils et de formation. Le vice-président a, en partie, pour mandat d'agir en cas de négligence de la part du président. Comme le président refusait de le faire, Jennifer Heeney, en sa qualité de vice-présidente, a convoqué tous les membres de l'exécutif à une séance de formation prévue pour le 9 octobre et dirigée par Gilles Parent, formateur professionnel. Roy Peck, Lindsay Peck, Paula Armstrong, Jennifer Heeney, ainsi que quelques membres réguliers assistaient à cette séance. Nous avons appris alors que l'exécutif légitime composé de 7 membres devait se réunir dès que nous pourrions établir l'ordre dans lequel les nouveaux membres de l'exécutif avaient été élus à l'AGA et, par conséquent, qui étaient les quatre premiers membres. Nous avons aussi compris qu'il nous fallait suivre les règles de la démocratie beaucoup plus rigoureusement que cela n'avait été fait pendant les réunions de l'exécutif tenues durant l'été et en septembre.

Tous les membres excédentaires de l'exécutif ont alors été invités à une réunion de l'exécutif le 28 octobre pour se faire expliquer la Charte et les leçons apprises durant notre séance de formation. La réunion a commencé par un rapport du trésorier (Roy), puis Jennifer a été élue à l'exécutif avec quorum pour remplacer Harold (qui avait démissionné en août).

Nous nous sommes de nouveau réunis le 3 novembre avec quorum, et nous avons passé une résolution visant à

relever Renato de ses fonctions de président de l'exécutif, bien qu'il doive en rester membre de l'exécutif, puisque seuls les membres réguliers de l'Association peuvent, par vote, exclure un membre de l'exécutif. Il a été aussi décidé qu'un bulletin info devait être publié le plus rapidement possible, vu que le dernier bulletin remontait au 1^{er} mai et que, depuis, des fausses informations étaient affichées sur un site Web (www.montobrien.com).

Le 29 octobre, nous avons appris que l'ordinateur de l'Association avait été retiré du Bureau municipal du village et qu'il y avait eu une tentative de donner le pouvoir de signature sur notre compte bancaire à plusieurs personnes qui ne font pas partie de l'exécutif. (Le compte a ensuite été gelé.) Plus tard, en novembre, nous avons découvert que Stacy Molyneaux avait essayé de changer le domicile permanent de l'Association (en le transférant à une adresse privée, celle de Stéphanie Milford). Or, changer l'adresse domiciliaire d'une organisation à but non lucratif est une chose qui ne peut pas être faite, même par un exécutif légitime. Nous sommes obligés de prendre des mesures pour prévenir de futures tentatives de ce genre.

Notre mandat : Protéger la forêt

Entre-temps, nous avons à faire face à un problème d'ordre environnemental : pour des raisons liées à la gouvernance lors des réunions de l'exécutif de l'été et de septembre, nous n'avons pu respecter notre mandat.



Du 20 août au 13 septembre, le ministère québécois des Ressources naturelles organisait une consultation publique sur les coupes forestières touchant le territoire du mont O'Brien (et d'autres terres publiques) pour les cinq prochaines années (2008-2013). À la réunion de l'exécutif du 9 septembre, le président a d'abord refusé d'inscrire à l'ordre du jour la nécessité de négocier un accord pour limiter les coupes et protéger ainsi nos futurs sentiers, puis a empêché la discussion en procédant à un faux ajournement de la réunion.

Fin octobre, nous avons appris que Stéphanie avait envoyé, le 3 octobre, un courriel au ministère des Ressources naturelles et que Renato en avait envoyé un autre le 13 octobre pour dire que Jennifer, Charlene et Paula "ne font plus partie de l'exécutif" et ne pouvaient par conséquent parler au nom de l'Association pour tenter de protéger la forêt.

Envoyer de fausses informations et empêcher l'exécutif de discuter de mesures à prendre portent atteinte à notre mandat, qui est de « préserver le milieu naturel du territoire du mont O'Brien en protégeant la richesse de sa faune et de sa flore... ».

Depuis, nous avons rencontré des représentants du ministère et leur avons démontré que notre comité Forêts (composé de Roy, Jennifer et Paula) représente bel et bien l'Association. Nous sommes de nouveau à la recherche d'un accord pour limiter les dégâts à la forêt et protéger nos futurs chemins et sentiers.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

L'Association poursuit sans relâche son but, qui est de préserver l'écologie de cette région sauvage et de la protéger pour que les générations à venir puissent l'apprécier et l'utiliser à des fins récréatives. Différentes stratégies et différents accords seront nécessaires pour y parvenir.

L'une de ces stratégies est de faire enregistrer auprès du ministère des Ressources naturelles les chemins et sentiers qui pourront servir à des fins récréatives (randonnée, ski, interprétation de la nature, etc.). Cet enregistrement aide à protéger la forêt, puisque les coupes à blanc sont interdites à moins de 30 m des bords de ces chemins. Au printemps de 2006, la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood a adopté une résolution en faveur de l'enregistrement des chemins et sentiers présents et futurs. En septembre 2006, nous avons demandé à la MRC de Pontiac une résolution appuyant notre démarche. La MRC a répondu qu'elle ne pouvait le faire tant qu'un Plan de développement stratégique pour la région du mont O'Brien n'était pas mis sur pied. Bien sûr, nous savions déjà qu'il nous fallait élaborer un tel plan pour au moins les cinq prochaines années.

L'élaboration de ce plan nous aidera à obtenir des fonds, à créer de bons sentiers de randonnée et d'interprétation de la nature, à améliorer la protection de la forêt et à favoriser l'activité économique des communautés environnantes. Ce plan de développement devrait être élaboré par un comité formé de membres de l'exécutif et de membres réguliers. Maintenant que nous avons un exécutif légitime et que les réunions sont tenues selon les règles, un comité pourra se pencher sur ce plan. Nous espérons qu'il sera achevé et approuvé par l'exécutif d'ici avril 2008. Il sera soumis aux membres à notre prochaine AGA, en mai 2008.

Parmi les autres stratégies à poursuivre, nous songeons à demander certains types de statut de protection, p. ex. « site floristique » et « refuge biologique » (voir la section Forêts ci-dessous). Nous n'obtiendrons probablement pas le statut de réserve de biodiversité, mais l'obtention d'autres statuts est possible en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel du Québec.

Nos membres pourront contribuer eux aussi au mandat de l'Association en participant aux randonnées, seuls ou en groupes, en siégeant sur le comité chargé d'aménager

et d'entretenir chemins et sentiers, en créant et en affichant des panneaux d'information le long des chemins, en prenant part à des activités de levée de fonds telles que les loteries organisées dans le passé (coffre en bois de cèdre, table de pique-nique, corbeille de fruits et légumes), en élaborant des projets de financement, en siégeant sur des comités régionaux sur la gestion des terres publiques, en préparant notre bulletin info et en nous aidant à apprendre davantage sur la biodiversité de la région du mont O'Brien. Nous avons invité FloraQuébeca à nous rendre de nouveau visite, le Club des Ornithologues à venir observer les oiseaux avec nous et les Mycologues de Gatineau à mener une chasse aux champignons avec nous l'été ou l'automne prochain.

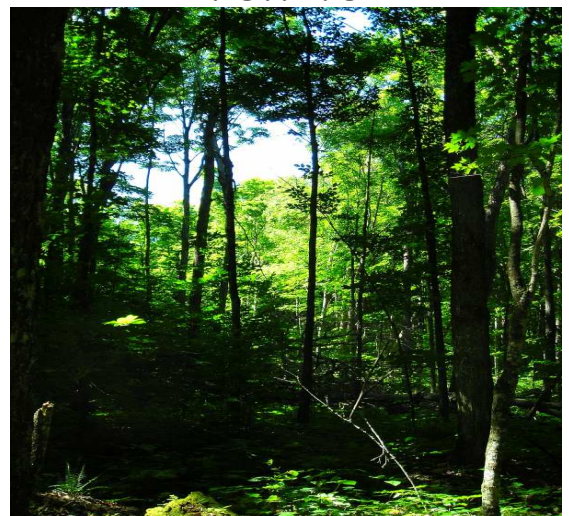
Nous avons la chance d'avoir un groupe de membres formidables, de pouvoir compter depuis longtemps sur l'appui sans faille de bénévoles (qui ont passé des centaines d'heures à construire la route d'accès au mont O'Brien). Nous sommes confiants en l'avenir du mont O'Brien et de la communauté qui l'entoure.

Barbecue de l'été, soirée-bénéfice

Pour faire changement, une courte randonnée suivie d'un barbecue fut organisée au lac O'Brien le 25 août. Le cuisinier était très populaire jusqu'à ce que Stacy lui vole la vedette en débarquant avec ses amplificateurs et sa musique !

Le 29 septembre au soir, une soirée-bénéfice, avec nourriture et musique, a été organisée au Little Bar d'Otter Lake. Jan McCambley MC'ed et les Scaliwags ont régala le public. Merci à June Lafleur pour s'être occupée de la nourriture.

FORÊTS



Le soleil finit toujours par s'infiltrer dans une vieille forêt.

Ce printemps, le ministère des Ressources naturelles a désigné un grand nombre de « refuges biologiques » dans la Région de l'Outaouais. Il s'agit de secteurs qui seront

mis en réserve pour permettre aux peuplements d'atteindre le stade de forêt ancienne, avec ses gros arbres creux vivants, ses chicots, ses petits cours d'eau non perturbés et ses grands arbres creux jonchant le sol qui servent de refuge et d'habitat à un grand nombre d'espèces animales et végétales. Un secteur de 200 acres de forêt mature, situé sur une colline au sud du territoire du mont O'Brien sera ainsi sauvé. L'un de nos futurs sentiers passera là, près d'un petit cours d'eau.



La spatulaire jaune, poussant sur un vieux tronc en décomposition, couvert de mousse

De nombreuses colonies de *Conopholis americana* (« racine de squaw »), plante parasite nourrissante, poussent en juin et juillet au sommet du mont O'Brien. C'est grâce à elle que nous allons obtenir le statut de « site floristique » pour un autre secteur de 200 acres (voir notre Bulletin Info de l'automne 2006). Ce sont des membres de FloraQuébeca qui ont découvert cette plante rare. Il se peut qu'ils reviennent l'été prochain pour explorer d'autres secteurs de la région du mont O'Brien.

Des coupes forestières sont prévues entre 2008 et 2013 sur la colline à escarpements rocheux connue localement sous le nom de *Rocky face*, ainsi que sur une superficie d'un mile² dans la forêt voisine. Une consultation publique sur la gestion des forêts s'est tenue de la fin août au début octobre.



Ce qui nous guette entre 2008 et 2013 : l'abattage de vieux arbres destinés à la fabrication de pâte à papier

Notre mandat est de protéger la forêt, mais notre incapacité à rencontrer les compagnies forestières avant le 13 septembre (voir *Résoudre les problèmes de l'exécutif*, page 3) lui a porté un coup. Les coupes prévues et la construction des chemins forestiers qui les accompagne

pourraient bien détruire les vieux sentiers étroits et ombragés que nous comptons ajouter à notre futur réseau. À la fin de la réunion de l'exécutif du 25 septembre, cependant, notre comité Forêts a fait adopter une résolution pour que nous écrivions au ministère des Ressources naturelles et au représentant de la compagnie forestière au dernier stade du processus de consultation officiel. Nous l'avons fait en octobre, et il se peut que ce geste posé *in extremis* ait le succès escompté en donnant une certaine protection aux forêts et aux chemins.

Sentiers de randonnée



Robert Wills près d'une pruche de 99,7cm de diamètre

L'une de nos principales stratégies de protection de la forêt consistera à créer des sentiers de randonnée sur le territoire de 25 milles carrés. Certains sentiers devraient, évidemment, être en terrain dégagé, comme celui, tout simple, qui traverse une zone humide en Virginie :



De vieilles planches de pruche et de cèdre, deux essences résistant à la pourriture : c'est tout ce qu'il fallait pour construire ce sentier traversant un marécage de Virginie.



D'autres sentiers peuvent être plus élaborés (et rendus plus sûrs pour les enfants et les ornithologues amateurs). Exemple : cet escalier de la Forêt La Blanche, construit par John McDonnell avec l'aide de bénévoles.

Ces sentiers doivent non seulement guider les randonneurs vers des lieux dignes d'intérêt, ils doivent aussi, et surtout, servir à empêcher l'érosion du sol et le piétinement des végétaux.



Ce sentier permet aux randonneurs de franchir le flanc d'une colline en toute sécurité.

Aménagés avec soin, les sentiers de randonnée permettent d'observer la nature, de loin ou de près.



Rosettes de champignons polypores sur un tronc de hêtre jonchant le sol



Le lichen *Cladonia* poussant dans la mousse recouvrant une roche



Sylvain Drapeau avec, en arrière-plan, la perspective sud à partir du sommet du mont O'Brien, en mai 2007

Certains de nos sentiers, surtout ceux passant par un ancien chemin forestier, resteront de simples chemins pour VTT, mais ils seront protégés contre l'érosion du sol. Les sentiers doivent être aménagés avec soin, et les bénévoles travaillant en fin de semaine ne suffiront pas. Il faudra trouver des fonds pour engager de la main d'œuvre et une personne expérimentée capable de superviser les travaux l'été et l'automne pendant plusieurs années. De tels fonds sont disponibles mais seulement si la planification est faite avec soin.



Le champignon *Ganoderma tsugae*, agent de la carie blanche spongieuse chez la Pruche de l'Est, dans un vieux peuplement de pruche à Alleyn-et-Cawood. Ce champignon croît seulement sur des pruches mortes. La Pruche de l'Est est une essence clef des vieilles forêts de la région du mont O'Brien. Hélas, la Pruche de l'Est est menacée aujourd'hui d'extinction à cause du puceron lanigère, dont la propagation au nord de la Nouvelle-Angleterre est accélérée par les changements climatiques.

L'une des principales raisons de notre opposition au projet de mégadépot de Danford Lake est qu'il est impossible de protéger la nature du mont O'Brien sans protéger aussi le territoire qui l'entoure. Avec le temps, espèces animales et végétales finissent toujours par migrer dans ce territoire ou par le quitter. Pendant plusieurs années, nous avons également pris part à des consultations publiques sur les contrats de coupe (CAAF) qui touchent le mont O'Brien et les terres publiques environnantes. Nous encourageons nos membres à appuyer ces efforts en se joignant à notre comité Forêts.

Devenez membre !

Contribuez à bâtir un patrimoine pour la région de Danford Lake et obtenez l'accès à la grande nature sauvage en adhérant à l'Association du mont O'Brien.

Pour obtenir un formulaire d'adhésion et une déclaration de responsabilité, contactez Ralph Lafleur ou Jennifer Heeney. Vous pouvez également les recevoir par courriel.

La cotisation annuelle est de 20\$ (y compris pour les familles avec des enfants n'ayant pas plus de 17 ans). (Une nouvelle adhésion est donc requise pour les enfants âgés de plus de 17 ans.)

Envoyez le formulaire d'adhésion, la déclaration de responsabilité et votre cotisation annuelle à :

Association du mont O'Brien, 10 Ch. Jondee, Danford Lake (Québec) J0X 1P0

L'Exécutif se réunit une fois par mois, le dernier dimanche du mois.
Appelez-nous pour de plus amples informations.

Traduction française : Michèle Borchers.

À noter : Des versions électroniques couleur (en format pdf) de tous nos bulletins infos sont disponibles.

Présidente :

Jennifer Heeney
mary.francis-007@hotmail.com
(819) 467-3087

Vice-présidente :

Paula Armstrong
pda@cam.org
(514) 254-7885

Secrétaire et représentante du Conseil municipal:

Charlene Scharf
(819) 467-3644

"I strongly support board training, especially for new board members and as a refresher course. A clear understanding of roles and responsibilities frees up the board to fulfill the mandate of the organization. I wish the Mont O'Brien Association well in its efforts at good governance. I look forward to the resumption of activities that encourage Mont O'Brien members to get out and enjoy the superb natural environment of Mont O'Brien."

-- Marilee DeLombard, Executive Director, Western Quebec Literacy Council, Secretary/Treasurer, Pontiac Environmental Protection (PEP), Mont O'Brien member

Trésorier

Ralph Lafleur (819) 467-3644

Représentant de la communauté

Lindsay Peck
(819) 467-4254

Représentant de la communauté

Renato Livinal (819) 827-5803

Comité Forêts, Sentiers et Développement :

Ralph, Paula, Lindsay, Jennifer, Roy, Chris. (Tout membre régulier intéressé est invité à se joindre au comité.)

"We commend the board for their commitment to the conservation of the Mont O'Brien territory while providing educational opportunities and recreational access to the community. The protection and management of an important ecological and scenic resource such as the Mont O'Brien territory is a testament to the dedication and cooperation of board members and community volunteers past and present."

--Outaouais CEDEC